

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école Clair Matin tenue le **10 février** à  
18 h 45 via la plateforme TEAMS.

### PRÉSENCES

Parents : Sophie Beauregard, Andréanne Jeanrie, Stéphanie Shapcott, Gabrielle-Ange  
Gingras, Julie Bernier, Dominyk Grenier, Sébastien Cyr

Personnel : Vivianne Lauzon, Audrée Grenon-Goyer, Isabel Pinel, Isabelle Jacques,  
Mélissa Boissé Pagliericci.

**Était absent (e) : Joceline Lalande et Vivianne Lauzon**

**Public :** Nancy Pelletier

Autres présences : Éric Boudreault, Geneviève Allard

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Gabrielle-Ange Gingras ouvre l'assemblée. Il est 18h52.

**2. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public ne prend la parole.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Gabrielle-Ange Gingras présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Julie Bernier d'adopter l'ordre du jour.

**Résolution numéro CE-20-21/17**

**Adopté à l'unanimité**

**4. PRÉSENTATION FORMATION SUR LA SEXUALITÉ**

Éric Boudreault présente le programme du CSSMI sur la sexualité. Le contenu est  
obligatoire mais l'échéancier est choisi par les enseignants. La grille sera envoyée  
aux membres du CÉ.

**Résolution numéro CE-20-21/18**

**Proposé par Vivianne Lauzon**

**5. FORMATION POUR LES PARENTS**

Éric Boudreault a parlé à monsieur Coracco. Il y a aura des conférences Web Aider son enfant .com Les deux conférences sont stress et anxiété ainsi que la réussite scolaire : augmentation de sa réussite qui ont été choisis par le CÉ. Ces conférences s'adressent à tous les parents et le personnel. Les conférences seront disponibles de manière asynchrone jusqu'au 30 juin 2021. Par la poste, nous recevrons des billets pour en faire la promotion. Nous avons utilisé 750\$ pour les conférences alors il reste environ 250\$ pour la formation aux parents. Vivianne Lauzon suggère des cafés rencontres pour les futurs parents du préscolaire. Nous allons y revenir lors du prochain CÉ.

**Résolution numéro CE-20-21/19**

**Proposé par Julie Bernier**

**6. GALA RECONNAISSANCE DE L'ACTION BÉNÉVOLE**

Nous n'avons aucune information à ce jour. En contexte de pandémie, malheureusement on n'a rien à ce jour. Ce point sera à remettre à l'ordre du jour.

**Résolution numéro CE-20-21/20**

**7. RÉOLUTION COLLECTE-INFO**

Ce sont des mesures ciblées. Au Québec, on ramène les mesures dans les écoles. Il y a une reddition de compte. La mesure 15012 « aide alimentaire » est 12400\$ ( achat d'une vingtaine de galettes, de croissants, le repas de Noël et il y aura encore un repas à venir. La mesure 15027 « soutien à la réussite des élèves doués » a permis une formation sur la douance. La mesure 15029 a permis l'achat de matériel pour les groupes bulles classes. La 15055 est pour les familles immigrantes, la 15103 pour l'achat de livres, 15104 pour l'achat de livres au premier cycle. Le mesure 15186 permet 2 sorties culturelles par classe. Le gouvernement a donné la permission pour faire venir quelqu'un à l'école ou par virtuel. On a encore du jeu, car la mesure a été augmentée. La mesure 15313 permet 2 TES planchers et une agente de réadaptation. Du point de vue des comportements, c'est notre meilleure année. La majorité du 97000\$ a déjà été dépensé. Éric parle d'une classe nature et de l'aménagement extérieur qu'il faudrait réaliser.

**Résolution numéro CE-20-21/21**

**Proposée par Sébastien Cyr**

**8. BUDGET RÉVISÉ 2020-2021**

C'est difficile cette année. La Covid a apporté plusieurs particularités. Par exemple, le service de garde a commencé avec 230 inscriptions et en date d'aujourd'hui nous sommes rendus à 180. La baisse de 50 élèves entraîne 2.5

PROVINCE DE QUÉBEC  
**COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES**  
**ÉCOLE CLAIR MATIN**

éducatrices de moins. S'il y a de l'absentéisme à cause de la Covid, on doit rembourser le parent. La classe principale a été relocalisé dans l'école ce qui fait que l'on sauve des coûts. Covid oblige, il faut augmenter le nombre de personnel (surveillants, éducatrices, conciergerie). Il faut tout mettre dans le compte « Covid ». Le budget révisé est à -80000\$. Gabrielle-Ange pose la question à savoir ce qui arrive quand une école est dans le rouge. L'année d'après, on repart dans le rouge.

**Résolution numéro CE-20-21/22**  
**Proposée par Julie Bernier**

**9. PAROLE À**

**A)** À représentante du comité de parents : La semaine de la persévérance est du 15 au 19 février. La fédération des comités de parents du Québec (FCPQ.com) présente un zoom, le 15 février, l'escouade Edu.Webinaire, qui dure 30 minutes sur comment appuyer les enfants dans leur cheminement scolaire. Il y a aussi des webinaires asynchrones jusqu'au 22 février sinon ils seront sur la chaîne Youtube.

**B)** Au personnel de l'école: Avez-vous véhiculé vos reçus de 25\$ pour le repas de décembre ? Bravo aux enseignants qui ont dû faire l'école à distance. La semaine de la différence : les élèves y participent. La semaine des enseignants : merci à la direction. Au préscolaire, la stimulation du langage par Mélissa est commencée. On a présenté la CAP aux enseignants de l'école (communauté d'apprentissages professionnelle) en leur présentant le but (réduire les écarts entre les élèves). On commence avec les 6<sup>e</sup> années.

**C)** À la responsable du SDG :

**D)** À la direction:

Suivi Covid : 3 classes ont fermé; aucune contamination dans l'école. Nos moyens sont donc bons.

Bulletin : les étapes vont valoir 35% et 65% . Pas de rencontres obligatoires. Mais il y a une possibilité de faire des rencontres virtuelles.

Carnaval d'hiver : 18 février; journée séparée en 3 moments à cause des bulles classes;

Inscription 21-22 : le préscolaire est terminé; bientôt le primaire.

Tutorat : il y a un budget; on va prendre les élèves qui ont des besoins; chaque prof a donné un nom; il faut organiser la logistique

Pédagogique : il reste une pédagogique à placer dans la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> semaine de mars

**E)** St-Valentin :le courrier sera distribué le 12 février

Pâques : le lapin de Pâques distribuera des suçons

**10. QUESTIONS DIVERSES**

PROVINCE DE QUÉBEC  
**COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES**  
**ÉCOLE CLAIR MATIN**

Aucune question

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Isabelle Jacques propose la levée de l'assemblée. Il est 20h15.

**Résolution numéro CE-20-21/23**  
**Adopté à l'unanimité**

---

Gabrielle-Ange Gingras présidente

---

Geneviève Allard, secrétaire

---

Éric Boudreault, directeur

PROVINCE DE QUÉBEC  
**COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES**  
**ÉCOLE CLAIR MATIN**